

BILAN ACTIF

Du 01/07/2024 au 30/06/2025

ACTIF	Valeurs au 30/06/25			Valeurs au 30/06/24
	Val. Brutes	Amort. & dépréc.	Val. Nettes	
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillages industriels	33 338,79	19 619,03	13 719,76	20 235,01
Autres immobilisations corporelles	68 763,19	24 213,77	44 549,42	20 582,71
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	27 267,00		27 267,00	22 767,00
TOTAL (I)	129 368,98	43 832,80	85 536,18	63 584,72
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	30 844,57		30 844,57	17 615,91
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	123 698,36		123 698,36	120 750,00
Créances				
Créances Clients et Comptes rattachés (3)	415 711,54		415 711,54	1 235 787,08
Autres créances (3)	161 212,06		161 212,06	69 288,05
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	67 902,04		67 902,04	68 806,37
Charges constatées d'avance (3)				15 436,02
TOTAL (II)	799 368,57		799 368,57	1 527 683,43
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Écarts de conversion actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL(I + II + III + IV + V)	928 737,55	43 832,80	884 904,75	1 591 268,15
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

BILAN PASSIF

Du 01/07/2024 au 30/06/2025

PASSIF	Valeurs au 30/06/25	Valeurs au 30/06/24
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé : 6 000,00)	6 000,00	6 000,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale	600,00	600,00
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	27 192,51	18 663,83
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	16 257,92	8 528,68
SITUATION NETTE	50 050,43	33 792,51
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	50 050,43	33 792,51
AUTRES FONDS PROPRES		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL (I) Bis		
PROVISIONS		
Provisions pour risques	146 563,00	100 750,00
Provisions pour charges		
TOTAL (II)	146 563,00	100 750,00
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	46 458,07	52 421,77
Emprunts et dettes financières diverses (3)	7 085,54	6 852,35
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	32 194,70	
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	120 122,88	149 321,05
Dettes fiscales et sociales	168 910,90	303 063,54
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		
Autres dettes	313 519,23	945 066,93
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL (III)	688 291,32	1 456 725,64
Écarts de conversion passif (IV)		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	884 904,75	1 591 268,15
(1) Dont à plus d'un an (1) Dont à moins d'un an (2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques (3) Dont emprunts participatifs	656 096,62	

SOMMAIRE ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

AEYGLOB - EURL A.E.Y GLOBAL RENOV

Du 01/07/2025 au 30/06/2026

Annexes au Bilan et au Compte de Résultat

- FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE
- RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES
- IMMOBILISATIONS INCORPORELLES
- IMMOBILISATIONS CORPORELLES
- ÉTAT DES AMORTISSEMENTS
- ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS
- PROVISIONS INSCRITES AU BILAN
- CRÉDIT BAIL
- LOCATIONS
- IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES
- ÉCART DE RÉÉVALUATIONS
 - Variations de la réserve spéciale de réévaluation
 - Variations de la provision spéciale de réévaluation
- ÉTAT DES STOCKS
- ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES
- EFFETS DE COMMERCE
- ENTREPRISES LIÉES
- COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF
- COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL
- TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES
- ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES
- COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF
- LES ENGAGEMENTS
- DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES
- LES EFFECTIFS
- PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS
- TRANSFERTS DE CHARGES
- ANNEXES COVID-19
- DETTES LIÉES À LA COVID-19
- COMMENTAIRES

Informations		
Produites	Non produites	
	NS	NA

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

AEYGLOB - EURL A.E.Y GLOBAL RENOV

Du 01/07/2025 au 30/06/2026

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

L'entité constate que la crise sanitaire (COVID-19) n'a pas d'impact significatif en raison de son activité.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 30/06/2026 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

AEYGLOB - EURL A.E.Y GLOBAL RENOV

Du 01/07/2025 au 30/06/2026

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

Les provisions réglementées correspondent à la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire.

ÉTAT DES IMMOBILISATIONS

AEYGLOB - EURL A.E.Y GLOBAL RENOV

Du 01/07/2025 au 30/06/2026

CADRE A		IMMOBILISATIONS		V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations		
					suite à réévaluation	acquisitions	
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL				
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions	Sur sol propre					
		Sur sol d'autrui					
	Inst. générales, agencts & aménagts construct.						
	Installations techniques, matériel & outillage industriels						
	Autres immos corporelles	Inst. générales, agencts & aménagts divers					
		Matériel de transport					
		Matériel de bureau & mobilier informatique					
Emballages récupérables & divers							
Immobilisations corporelles en cours							
Avances et acomptes							
TOTAL							
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières						
TOTAL							
TOTAL GENERAL							
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
				par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.		TOTAL				
	Autres postes d'immob. incorporelles		TOTAL				
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions	Sur sol propre					
		Sur sol d'autrui					
	Inst. gal. agen. amé. cons						
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.						
	Autres immos corporelles	Inst. gal. agen. amé. divers					
		Matériel de transport					
		Mat. bureau, inform., mobilier					
Emb. récupérables & divers							
Immobilisations corporelles en cours							
Avances et acomptes							
TOTAL							
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts & autres immob. financières						
TOTAL							
TOTAL GENERAL							

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

AEYGLOB - EURL A.E.Y GLOBAL RENOV

Du 01/07/2025 au 30/06/2026

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
TOTAL						
Terrains						
Constructions	Sur sol propre					
	Sur sol d'autrui					
Inst. générales agen. aménag.						
Inst. techniques matériel et outil. industriels						
Autres immobs corporelles	Inst. générales agencem. amén.					
	Matériel de transport					
	Mat. bureau et informatiq., mob.					
	Emballages récupérables divers					
TOTAL						
TOTAL GENERAL						

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice	
		Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel		
Frais d'établissement									
Fonds commercial									
Autres immobs incorporelles									
TOTAL									
Terrains									
Constr.	Sur sol propre								
	Sur sol autrui								
Inst. agenc. et amén.									
Inst. techn. mat. et outillage									
Immo. corp.	Inst. gales, ag. am div								
	Matériel transport								
	Mat. bureau mobilier inf.								
	Emballages réc. divers								
TOTAL									
Frais d'acquisition de titres de participations									
TOTAL GÉNÉRAL									
Total général non ventilé									

CADRE C		Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net a la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler						
Primes de remboursement des obligations						

ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS

AEYGLOB - EURL A.E.Y GLOBAL RENOV

Du 01/07/2025 au 30/06/2026

Détermination de la valeur actuelle

La valeur d'usage est retenue pour déterminer la valeur actuelle

MOUVEMENTS DES DÉPRÉCIATIONS

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE

RUBRIQUES	Dépréciations début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Dépréciations fin de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche et de développement				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Sur sol propre				
Constructions				
Sur sol d'autrui				
Inst. gales agen. aménag constr.				
Inst. techniques matériel et outillage industriels				
Inst. gales agen. aménag. divers				
Autres immobs corporelles				
Matériel de transport				
Mat. bureau et mob. informatique				
Emballages récupérables divers				
Immob. financières				
Titres mis en équivalence				
Titres de participations				
Autres				
TOTAL				
Stocks				
Créances				
Valeurs mobilières de placement				
TOTAL GÉNÉRAL				

CRÉDIT-BAIL

AEYGLOB - EURL A.E.Y GLOBAL RENOV

Du 01/07/2025 au 30/06/2026

CRÉDIT-BAIL

	Valeur d'origine	AMORTISSEMENTS		Valeur résiduelle
		Antérieurs	Dotations exercice	
Autres immobs incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Inst. matériels et outillages				
Autres immobs corporelles				
Immobilisations en cours				
TOTAL				

	REDEVANCES PAYÉES		
	Cumuls exercice antérieurs	Exercice	Total
Autres immobs. incorporelles			
Terrains			
Constructions			
Inst. matériels et outillages			
Autres immobs. corporelles			
Immobilisations en cours			
TOTAL			

	VALEUR RESTANT À PAYER				VALEUR RÉSIDUELLE			
	à 1an au plus	à + 1an et 5 ans au plus	à + 5 ans	Total	à 1an au plus	à + 1an et 5 ans au plus	à + 5 ans	Total
Autres immobs. incorpor.								
Terrains								
Constructions								
Inst. matériels, outillages								
Autres immobs. corpor.								
Immobilisations en cours								
TOTAL								

LOCATIONS

AEYGLOB - EURL A.E.Y GLOBAL RENOV

Du 01/07/2025 au 30/06/2026

LOCATIONS				
	Valeur d'origine	REDEVANCES PAYÉES		
		Cumul exerc. antérieurs	Exercice	Total
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Inst. matériels et outillages				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
TOTAL				

	VALEUR RESTANT À PAYER			
	à 1 an au plus	à + 1an et 5 ans au plus	à + 5 ans	Total
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Inst. matériels, outillages				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
TOTAL				

ÉTAT DES STOCKS

AEYGLOB - EURL A.E.Y GLOBAL RENOV

Du 01/07/2025 au 30/06/2026

TABLEAU DES STOCKS

	Stocks début	Augmentations	Diminutions	Stocks fin
Marchandises				
Matières premières	30 844,57			30 844,57
Autres approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits				
TOTAL	30 844,57			30 844,57

ACTIF CIRCULANT

AEYGLOB - EURL A.E.Y GLOBAL RENOV

Du 01/07/2025 au 30/06/2026

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	23 067,00		23 067,00
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	855 049,14	855 049,14	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés	103 652,23	103 652,23	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	109 580,66	109 580,66	
	Impôts sur les bénéfices			
	Etat & autres	42 483,67	42 483,67	
	coll. publiques			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers	5 153,91	5 153,91	
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	313 509,96	313 509,96	
	Charges constatées d'avance			
TOTAUX		1 452 496,57	1 429 429,57	23 067,00
Renvois	(1) Montant			
	(2) des			
	Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			

COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

AEYGLOB - EURL A.E.Y GLOBAL RENOV

Du 01/07/2025 au 30/06/2026

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	111 659,30
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	
Disponibilités	
TOTAL	111 659,30

ETAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

AEYGLOB - EURL A.E.Y GLOBAL RENOV

Du 01/07/2025 au 30/06/2026

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine	27 224,66	27 224,66		
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	200 186,36	200 186,36		
Personnel & comptes rattachés	7 486,72	7 486,72		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	8 581,38	8 581,38		
Etat & Impôts sur les bénéfices	16 970,75	16 970,75		
autres Taxe sur la valeur ajoutée	83 312,02	83 312,02		
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	4 288,00	4 288,00		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)	6 085,54	6 085,54		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	419 782,93	419 782,93		
Dettes représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAUX	773 918,36	773 918,36		

- Renvois
- (1)

Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exer.
- (2)

Montant divers emprunts, dett/associés

COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

AEYGLOB - EURL A.E.Y GLOBAL RENOV

Du 01/07/2025 au 30/06/2026

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	81 439,29
Dettes fiscales et sociales	12 869,38
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	224 775,68
TOTAL DES CHARGES À PAYER	319 084,35

ENGAGEMENTS

AEYGLOB - EURL A.E.Y GLOBAL RENOV

Du 01/07/2025 au 30/06/2026

ENGAGEMENTS DONNÉS						
	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Effets escomptés non échus Cautionnements, avals et garanties donnés par la société Engagements assortis de sûretés réelles Intérêts à échoir Assurances à échoir Autres engagements donnés : Contrats de crédits-bails Contrats de locations financement						
TOTAL (1)						
	Autres	Dirigeants	Provisions			Montant
Engagements en matière de pensions						
TOTAL						
ENGAGEMENTS REÇUS						
	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Cautionnements, avals et garanties reçus par la société Sûretés réelles reçues Actions déposées par les administrateurs Autres engagements reçus						
TOTAL						

DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES

AEYGLOB - EURL A.E.Y GLOBAL RENOV

Du 01/07/2025 au 30/06/2026

	Dettes garanties	Montant des sûretés
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes fiscales et sociales		
Dettes immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL		

A.E.Y GLOBAL RENOV
Société à responsabilité limitée unipersonnelle
au capital de 6 000 euros
Siège social : 5 RUE CLEMENT ADER
91280 ST PIERRE DU PERRY
831 653 134 RCS EVRY

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 29 DECEMBRE 2025
--

L'an deux mille vingt-cinq,
Le vingt-neuf décembre,
A 18 heures,

Monsieur Sébastien SENECA,
demeurant 8 Rue Franklin 91700 STE GENEVIEVE DES BOIS,

Propriétaire de la totalité des 6 000 parts sociales de 1 euros composant le capital
social de la Société A.E.Y GLOBAL RENOV,

Associé Unique et seul gérant de ladite Société,

I- A préalablement exposé ce qui suit :

En sa qualité de gérant de la Société, Monsieur Sébastien SENECA, Associé Unique, a établi et arrêté les comptes annuels de l'exercice clos le 30/06/2025 ainsi qu'un rapport sur l'exercice écoulé. La Société est une petite entreprise au sens de l'article L. 230-1 du Code de commerce et est donc dispensée de l'obligation d'établir un rapport de gestion, conformément aux dispositions de l'article L. 232-1, IV du même code.

II- A pris les décisions suivantes :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 30/06/2025,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce,
- Rémunération de la gérance,
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIÈRE DÉCISION

L'Associé Unique, sur la base du rapport de gérance qu'il a rédigé, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 30/06/2025, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

L'Associé Unique prend acte, conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 du Code général des impôts.

DEUXIÈME DÉCISION

L'Associé Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30/06/2025 s'élevant à 16 257 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	16 257 euros
------------------------	--------------

Auquel s'ajoute :

Le report à nouveau antérieur	27 193 euros
-------------------------------	--------------

Pour former un bénéfice distribuable de	43 450 euros
---	--------------

En totalité au compte « **report à nouveau** » qui s'élève ainsi à 43 450 euros.

Conformément à la loi, l'Associé Unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la Société.

TROISIÈME DÉCISION

L'associé unique approuve les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, et qui se sont poursuivies au cours de l'exercice écoulé et précise qu'en application de l'article R. 223-6 du Code de commerce, elles seront portées sur le registre des décisions de l'associé unique en annexe au présent procès-verbal.

QUATRIÈME DÉCISION

L'Associé Unique décide d'approuver sa rémunération en qualité de gérant allouée au cours de l'exercice écoulé, qui s'est élevée à un montant net de 30 000,00 euros.

CINQUIÈME DÉCISION

L'Associé Unique décide de porter à compter du 1er octobre 2025 sa rémunération en qualité de gérant à une somme fixe mensuelle de 3 800 euros, indépendamment du remboursement sur justification de ses frais de représentation et de déplacement.

Les cotisations personnelles obligatoires et facultatives assises sur sa rémunération en qualité de gérant seront prises en charge par la Société.

SIXIÈME DÉCISION

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, il a été établi le présent procès-verbal signé par l'Associé Unique et consigné sur le registre de ses décisions.

L'Associé Unique
Sébastien SENECA

A.E.Y GLOBAL RENOV
Société à responsabilité limitée unipersonnelle
au capital de 6 000 euros
Siège social : 5 RUE CLEMENT ADER
91280 ST PIERRE DU PERRY
831 653 134 RCS EVRY

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 29 DECEMBRE 2025
--

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 30/06/2025

DEUXIEME DÉCISION

L'Associé Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30/06/2025 s'élevant à 16257 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	16 257 euros
------------------------	--------------

Auquel s'ajoute :

Le report à nouveau antérieur	27 193 euros
-------------------------------	--------------

Pour former un bénéfice distribuable de	43 450 euros
---	--------------

En totalité au compte « **report à nouveau** » qui s'élève ainsi à 43 450 euros.

Conformément à la loi, l'Associé Unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la Société.

Certifié conforme
La Gérance

A.E.Y GLOBAL RENOV

Société à responsabilité limitée unipersonnelle
au capital de 6 000 euros

Siège social : 5 RUE CLEMENT ADER
91280 ST PIERRE DU PERRAY
831 653 134 RCS EVRY

RAPPORT SPÉCIAL DE LA GÉRANCE SUR LES CONVENTIONS VISÉES PAR L'ARTICLE L. 223-19 DU CODE DE COMMERCE

EXERCICE CLOS LE 30/06/2025

En application des dispositions des articles L. 223-19 et R. 223-26 du Code de commerce, le présent rapport relate les conventions qui devront être portées sur le registre des décisions de l'Associé Unique, en annexe au procès-verbal :

Convention(s) conclue(s) au cours d'exercices antérieurs reconduite(s) tacitement au cours de l'exercice écoulé :

Compte courant d'associé :

Monsieur Sébastien SENECA possède un compte courant ouvert dans les livres de la société. Au 30 juin 2025, il s'élevait à la somme de 7 085,54€.
Ce compte courant n'est pas rémunéré.

Prise en charge des cotisations sociales de la gérance majoritaire :

La société prend en charge les cotisations sociales obligatoires et facultatives de Monsieur Sébastien SENECA pour ses fonctions de gérant majoritaire. Sur l'exercice, elles se sont élevées à :

Cotisations sociales obligatoires :
URSSAF + AF +Maladie+ Retraite : 10 991€
CSG déductible : 3 603€
CSG non déductible : 1 537€

Cotisations sociales facultatives :
AGIPI prévoyance : 1 077€

Signé en la forme électronique à la date figurant en page des signatures.

Sébastien SENECA
Gérant

A.E.Y GLOBAL RENOV

Société à responsabilité limitée unipersonnelle
au capital de 6 000 euros

Siège social : 5 RUE CLEMENT ADER
91280 ST PIERRE DU PERRAY
831 653 134 RCS EVRY

TEXTE DES RESOLUTIONS DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 29 DECEMBRE 2025

PREMIÈRE DÉCISION

L'Associé Unique, sur la base du rapport de gérance qu'il a rédigé, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 30/06/2025, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

L'Associé Unique prend acte, conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 du Code général des impôts.

DEUXIÈME DÉCISION

L'Associé Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30/06/2025 s'élevant à 16 257 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	16 257 euros
------------------------	--------------

Auquel s'ajoute :

Le report à nouveau antérieur	27 193 euros
-------------------------------	--------------

Pour former un bénéfice distribuable de	43 450 euros
---	--------------

En totalité au compte « **report à nouveau** » qui s'élève ainsi à 43 450 euros.

Conformément à la loi, l'Associé Unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la Société.

TROISIÈME DÉCISION

L'associé unique approuve les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, et qui se sont poursuivies au cours de l'exercice écoulé et précise qu'en application de l'article R. 223-6 du Code de commerce, elles seront portées sur le registre des décisions de l'associé unique en annexe au présent procès-verbal.

QUATRIÈME DÉCISION

L'Associé Unique décide d'approuver sa rémunération en qualité de gérant allouée au cours de l'exercice écoulé, qui s'est élevée à un montant net de 30 000,00 euros.

CINQUIÈME DÉCISION

L'Associé Unique décide de porter à compter du 1er octobre 2025 sa rémunération en qualité de gérant à une somme fixe mensuelle de 3 800 euros, indépendamment du remboursement sur justification de ses frais de représentation et de déplacement.

Les cotisations personnelles obligatoires et facultatives assises sur sa rémunération en qualité de gérant seront prises en charge par la Société.

SIXIÈME DÉCISION

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.